

## **« La fin de vie : convictions et compassion »**

L'accompagnement de la fin de vie est devenu une préoccupation sociétale dans la France d'aujourd'hui à la suite de quelques affaires douloureuses fortement relayées par les médias. Même si certaines situations exceptionnelles appellent d'autres réponses, la loi Leonetti de 2005 permet de résoudre la grande majorité des cas en préconisant le développement des soins palliatifs et l'abandon de l'acharnement thérapeutique. Forte de son engagement dans la société, l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) souhaite apporter au débat sur la fin de vie quelques convictions issues d'une réflexion menée en son sein.

Entre les slogans réducteurs « la mort comme je veux » d'une part et « tu ne tueras point » d'autre part, la distance est grande. Dans la Bible, c'est Dieu qui est à l'origine de toute vie et l'être humain est créé libre. Cette liberté peut mener à des choix contradictoires : aller au bout de son chemin, aussi difficile qu'il soit, ou décider de l'écourter.

La condition humaine est marquée par la finitude dont font partie la maladie et la mort ; mais celles-ci ne portent atteinte en aucun cas à la dignité d'une personne, pas plus qu'une perte d'indépendance ou de fonctionnalité. Enfant ou vieillard, bien portant, handicapé ou malade, l'être humain est et reste digne.

Le commandement central de la foi chrétienne « Aime ton prochain comme toi-même » met au cœur de notre vie le devoir de compassion. L'être humain est un être de relation jusqu'au bout de ses jours. Le souci premier est de répondre au désir de vie, de sens, d'affection ; ce que mettent en oeuvre les soins palliatifs. Voilà pourquoi l'UEPAL plaide sans réserve pour leur développement. Dans la diversité des circonstances que peut revêtir la fin d'une vie, la vocation des Églises n'est pas de condamner, même lorsqu'il s'agit d'une demande de suicide assisté voire d'euthanasie, dans la mesure où elle témoigne d'abord d'une souffrance ; les Églises se doivent d'accompagner les personnes en fin de vie et leur famille, quelle que soit leur décision.

Les conflits de valeurs sont inévitables, entre espérer guérir et décider de lâcher-prise, entre volonté de Dieu et décision humaine, entre ce qui apparaît comme une ultime solution face à une maladie à l'évolution incontrôlable et ce que dicte la conscience. L'UEPAL affirme, en tension assumée, ses convictions que Dieu est à l'origine de toute vie et que l'homme demeure libre devant Lui. La vie doit être défendue, mais c'est l'amour qui doit guider nos relations à l'autre.

Il n'est pas envisageable de laisser aux soignants et aux médecins, aux familles et encore moins à la personne malade, à chacun isolément, la responsabilité d'un tel choix de vie et de mort. Il incombe à l'Église, en ces moments critiques, d'être à leurs côtés et d'oser avec eux une réponse adaptée. Celle-ci ne pourra qu'être imparfaite, mais elle sera portée par l'espérance que vie et mort sont entre les mains de Dieu.

Contact presse :

Service communication de l'UEPAL - T. : 03 88 25 90 32 - [communication@uepal.fr](mailto:communication@uepal.fr) - [www.uepal.fr](http://www.uepal.fr)